



**TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNES
LIGNE BORDEAUX – AGEN
COMPTE-RENDU**

15 octobre 2018, 17h45, LANGON
PRESIDÉ PAR MONSIEUR RENAUD LAGRAVE

Présents

• **A la tribune :**

- Monsieur Renaud LAGRAVE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, en charge des Transports, Infrastructures et Mobilités,
- Monsieur Adrien HORRENBARGER, Responsable de bassin de mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Sophie WEINACHTER, Directrice marketing et service, SNCF Mobilités,
- Monsieur Cyril CHANU, Directeur production, SNCF Mobilités,
- Madame Cécile RODIER, Pôle clients et services, SNCF Réseau.

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

- Monsieur THOMAS, Président de l'association Langon Environnement
- Madame Michèle BREME, Usagère
- Monsieur David BLE, Usager
- Monsieur Thibault METAS, Communauté de Communes de La Réole
- Monsieur David PLAGES, Cgt
- Madame Claire LAVAL, Usagère
- Madame Françoise LECLERC, Fnaut
- Monsieur Michel COUZIGOU, Vice-Président Val de Garonne Agglomération
- Monsieur Jean-Patrick SOULE, Maire de Cérons
- Monsieur Julien LE TACON, Conseiller Municipal de Cérons
- Monsieur J-L DENOPCES, CESER
- Monsieur Daniel BARBAS, 1^{er} Adjoint de Tonneins
- Madame Valérie ARNAUD, VP SM Sd Gde
- Monsieur David LABADIE, Adjoint au Maire de Preignac
- Monsieur Alain DURAND, Usager
- Monsieur Philippe CALMEL, Technicien transports
- Monsieur Annie LEGAY, DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Michel ARMAGNACQ, Conseiller Municipal de Cérons
- Monsieur Jean-Pierre MOGA, Sénateur de Lot-et-Garonne
- Madame Lisa DELOUBOS, Usagère
- Madame Alice DROUET, Usagère
- Madame M-A Vatournerer,
- Monsieur Jean SECRET, Usager
- Monsieur Jérôme CAZARE, Usager
- Monsieur Éric DAUREN, Usager
- Monsieur Pierre RAGON,

- Monsieur Thibault DE TASTES, DGS Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde
- Madame Carole GARDE, Usagère
- Madame Sylvie LATRILLE, Usagère
- Monsieur Philippe PLAGNOL, Maire de Langon
- Madame Sophie MARCADIER, Usager.

Ordre du jour :

- Point 1 : Actualité de la ligne – production,
- Point 2 : Travaux d’infrastructure et conséquences sur l’exploitation,
- Point 3 : Horaires du Service Annuel 2019.

En pièces jointes :

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

Introduction du Président de séance

Monsieur Renaud LAGRAVE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge des Transports, Infrastructures et Mobilités accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne.

Il rappelle que cette réunion est filmée et retransmise en direct.

Monsieur Renaud LAGRAVE fait part des négociations actuellement en cours avec SNCF pour une nouvelle convention unique à partir du 1^{er} janvier 2019 à l’échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci comprendra un haut niveau d’exigence en matière de qualité de service et de régularité.

Il rappelle l’état très préoccupant de l’infrastructure ferroviaire à l’échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, empêchant la mise en œuvre d’une offre ferroviaire de qualité.

En tant que cheffe de file de l’intermodalité, la Région a mis en place, depuis le 16 juillet 2018, le Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine (SMINA, désormais Nouvelle-Aquitaine Mobilités) qui regroupe, à ce jour, 22 autorités organisatrices. Les objectifs de ce syndicat sont notamment de coordonner les différentes offres de mobilité et de mettre en place un système d’information multimodale à l’échelle de la Nouvelle – Aquitaine. Ce dernier – Modalis – a été mis en place le 28 septembre 2018 pour permettre des calculs d’itinéraires multimodaux.

En 2019, le syndicat aura en charge le déploiement d’un support billettique unique permettant aux abonnés d’utiliser un seul support pour emprunter l’ensemble des réseaux et héberger des titres combinés.

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

Bilan de production de l'année 2017 :

Taux de régularité cumulé en 2017*	Evolution de la régularité par rapport à 2016	Taux de suppression cumulé en 2017	Evolution du trafic annuel 2017/2016
89 %	+ 5,95 %	1,7 %	+ 8,1 %

L'année 2018 est marquée par une forte période de grève au printemps (14,5% de trains supprimés) ayant entraîné une baisse significative du trafic voyageurs par rapport à l'année 2017.

Chiffres clés de la ligne :

Nombre de voyageurs par jour	Longueur de la ligne	Nombre de gares/haltes	Nombre de trains par an
8 200	163 km	25 (soit en moyenne 1 gare/5km)	15 000

Typologie du trafic de la ligne :

Part d'occasionnels	Part d'abonnés*
46 %	54 %

* Abonnés répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes

2- SNCF Réseau

Principaux travaux de la ligne en 2019 :

Sections	Maintenance courante	Autres travaux
Bordeaux-Langon	<ul style="list-style-type: none">• 11 semaines de nuit, en moyenne de 6h/nuit,	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement des appareils de voie de Langon et Beautiran
	<ul style="list-style-type: none">• 12 semaines de nuit, en moyenne de 6h/nuit,	<ul style="list-style-type: none">• Suppression du PN62 à St Macaire

Langon-Marmande	<ul style="list-style-type: none"> • au total, 41 semaines de nuit, en moyenne 6h/nuit, 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en accessibilité des quais de Marmande, Aiguillon et Agen
	<ul style="list-style-type: none"> • 3 semaines de nuit, en moyenne de 6h/nuit, 	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise de l'étanchéité du Pont Rail sur le Tolzac (à proximité de Tonneins)
	<ul style="list-style-type: none"> • 3 semaines de nuit, en moyenne de 6h/nuit, 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des appareils de voie à Agen

Pour certains travaux de jour, nécessitant des suppressions de trains, des cars de substitution ont été mis en place, avec un dispositif d'information voyageurs.

Partie 2 : Présentation du service annuel 2019 (SNCF Mobilités/ Région Nouvelle-Aquitaine)

Depuis 2013, l'évolution globale de l'offre de la ligne est de +8,6% en 5 ans.

Plusieurs modifications ci-dessous répondent aux demandes faites en comité de lignes en 2017.

Sens Bordeaux vers Agen :

- Passage du Bordeaux (17h07) – Agen (18h32) chaque vendredi en unité multiples (2 rames), depuis l'été 2017 ;
- Extension au samedi et dimanche du train au départ de Bordeaux à 9h26, avec arrivée à Langon à 10h02, depuis l'été 2018 ;
- Arrêt supplémentaire à Arbanats, en semaine, sur le train de Bordeaux à 18h39, avec arrêt à Arbanats à 19h01, à partir de décembre 2018.

Sens Agen vers Bordeaux :

- Extension aux samedi et dimanche du train au départ de Langon à 8h40, avec arrivée à Bordeaux à 9h16, depuis l'été 2018 ;
- Arrêt supplémentaire à Arbanats, en semaine, sur le train de Langon au départ à 13h43, avec arrêt à Arbanats à 13h58, à partir de décembre 2018.

La dynamique d'amélioration de l'offre TER se poursuit.

Partie 3 : Relevé des demandes d'adaptions de l'offre et diverses questions abordées en séance

Demandeur	Nature de la demande	Réponse Région / SNCF
<i>Fréquentation – Offre</i>		
<p>Jérôme CAZARE, Usager</p>	<p><u>Affluence</u> Depuis le SA de l'été 2017, certains Usagers ont un sentiment de surcharge des trains, au départ de Bordeaux, et dans l'autre sens, sur plusieurs gares de la ligne, dont Agen, Marmande, et Langon, par exemple. Cela concerne les trains au départ de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bordeaux, à 17h07 (866 835) ; ▪ Agen, à 6h26 (866 806). <p>Ces trains circulent régulièrement avec des voyageurs debout. Bien que les trains du lundi et vendredi circulent maintenant en unités multiples (2 rames), cette évolution ne traite pas complètement le phénomène. La pertinence de l'horaire du train « omnibus » au départ de Bordeaux à 16h38 pour les besoins des usagers (salariés et scolaires) est soulevée, ce train étant moins rempli que les autres.</p> <p><u>Retards</u> Récemment, le train de 7h15 à Beautiran a eu un matin 15mn de retard, le suivant était aussi en retard. Le critère de retard avec un seuil supérieur à 6 minutes pour qu'un train soit considéré comme en retard est jugé non représentatif des besoins et enjeux des voyageurs.</p>	<p>La SNCF explique que le train de 16h38 au départ de Bordeaux est moins fréquenté que les précédents ou suivants, probablement parce que c'est un train « omnibus ».</p>

<p>Usagère</p>	<p>La forte affluence de certains trains du matin contraint les possibilités pour certains usagers de monter à bord, sur certaines gares entre Langon et Bordeaux.</p>	<p>La SNCF répond qu'à ce jour, sur cette ligne, aucun voyageur n'a été laissé sur le quai.</p>
<p>JP MOGA, Sénateur de Lot-et-Garonne</p>	<p>Félicite pour les nouveaux horaires, davantage en adéquation avec les correspondances Tgv. Sur les gares entre Ste Bazeille et Port St Marie, certains usagers se plaignent de l'offre en tout début d'après-midi. Il semble important de maintenir de la présence dans chaque gare.</p>	<p>La Région répond que le « schéma de distribution » a été adopté en 2017, visant à faire évoluer l'amplitude des horaires des guichets pour les adapter aux nouveaux usages et besoins des usagers, sachant que dans certaines ex-régions, le volume horaire n'avait pas été adapté depuis longtemps. De plus, les autres opérateurs (Sncf Intercités et Voyages) ont décidé de retirer toute présence humaine. En parallèle, ce schéma s'inscrit dans les évolutions des pratiques d'achat, dont une baisse de 2013 à 2016 des ventes au guichet de 28%, et une augmentation des ventes digitales de janvier 2016 à janvier 2017, de 76%. Des réunions de concertation ont lieu, avec SNCF, la Région et les Maires des communes concernées, préalablement à cette mise en œuvre. Cependant, la Région précise que les ouvertures des guichets sont différentes de celles gares, et que la Région a voulu que l'ensemble des gares du réseau TER restent ouvertes. Depuis 2002, à l'échelle nationale les Régions françaises ont participé à hauteur de 5,5 M€ pour améliorer l'offre sur les réseaux TER.</p>
<p>Françoise LECLERC, Fnaut</p>	<p>Bien que des renforts d'offre aient récemment été mis en œuvre, le besoin de plus de trains le samedi demeure.</p>	<p>La Région prend note et rappelle que depuis 2013, l'évolution globale de l'offre de la ligne est de +8,6% en 5 ans.</p>

Matériel roulant

<p>Jérôme CAZARE, Usager</p>	<p>S'interroge sur les raisons des commandes de rames Régio2N à 6 caisses, alors que le fabricant propose des rames de 7 ou 8 caisses, afin d'améliorer les capacités d'emport.</p>	<p>Les Régio2N choisis sont en configuration « périurbaine », avec 331 places assises et avec environ 200 places debout.</p> <p>La SnCF informe qu'en semaine, l'intégralité du parc de trains TER est engagée sur les lignes régionales.</p> <p>En ajustant l'organisation de la maintenance de certains trains, il est possible de passer en unité multiple le train au départ de Bordeaux à 17h07 le vendredi, et celui d'Agen le lundi, à 6h26.</p> <p>La Région explique la procédure globale de commande de trains TER (Régiolis et Régio2N) : la commande groupée avec les autres Régions françaises auprès de la SnCF, sans réel marché public, date d'une dizaine d'années. Des retards importants ont eu lieu, avec de nombreuses raisons évoquées à l'époque par la SnCF.</p> <p>Un travail a récemment été engagé sur les nouveaux matériels, notamment sur le volet capacitaire et le volet énergétique. Actuellement, avec un parc régional total de 204 rames, dont 60 très récentes et 10 nouvelles rames, qui vont prochainement être livrées, la Région réfléchit aussi pour des nouvelles commandes, en envisageant à terme d'être commanditaire, via par exemple des appels d'offre en direct, sans avoir à passer systématiquement par la SnCF. Dans ce sens, une association de plusieurs Régions a été créée, pour travailler sur ces sujets de gouvernance, de motorisation et d'acquisition.</p> <p>La SNCF considère que l'actuel parc de la Région est suffisant au</p>
----------------------------------	---	--

		<p>regard de l'offre de transport en vigueur.</p> <p>Des solutions sont donc recherchées sur ces thématiques, notamment sur le mode vélo, pour traiter les conflits d'usage avec les autres usagers, en proposant davantage de solutions aux voyageurs avec vélos.</p>
<p>JP MOGA, Sénateur de Lot-et-Garonne</p>	<p>S'associe aux phénomènes de charge conséquente, qui semble nécessiter de continuer à être bien suivis et pris en compte.</p>	<p>La SNCF informe que les vagues régulières de comptage permettront de bien démontrer et mesurer ce phénomène.</p>
<p><i>Infrastructures</i></p>		
<p>Thibault METAS, CdC de La Réole</p>	<p>Le projet de LGV entre Bordeaux et Toulouse ne semblerait plus d'actualité, à court terme, ce qui semble réduire les marges d'optimisation de l'offre TER : quels aménagements sont envisageables pour désaturer certaines lignes périurbaines et améliorer la performance de la ligne ?</p>	<p>Dans le cadre de la nouvelle Convention d'exploitation TER, le niveau d'offre sera davantage caractérisé, avec notamment le détail des origines-destinations, de la desserte, distances, ...</p> <p>En fonction des territoires, cela permettra de développer des liaisons plus rapides, comme c'est possible depuis le 2/07/2017 entre Périgueux et Bordeaux, avec le matin, une liaison supplémentaire rapide/semi-directe en 1h. Les trains omnibus ont été conservés.</p> <p>Suite à une récente rencontre entre la Ministre des Transports et le Président de la Région, la LGV au sud de Bordeaux semble toujours d'actualité. Cependant, il devrait y avoir un phasage.</p> <p>Les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux devraient traiter en priorité les 12km au sud de Bordeaux, permettant de renforcer la robustesse et l'offre de cet axe, permettant d'améliorer les axes vers Mont-de-Marsan/Arcachon/Hendaye et Agen/Toulouse. Ce projet devrait être inclus dans le projet de Loi d'Orientation des Mobilités.</p>

Gares – Pôles d'échanges – Intermodalité - Vélos

<p>Pierre ARGON / Usagère</p>	<p>Au regard des conditions de stationnement très dégradées en gare de Langon, demande si des améliorations pour les voitures et vélos seront programmées.</p>	<p>En 2017, la Région a adopté un règlement d'intervention pour traiter de l'amélioration des gares, des pôles d'échanges et des haltes, au service d'une meilleure intermodalité.</p>
<p>J-P SOULE, Maire de Cérons</p>	<p>En complément de la récente modernisation de la gare de Cérons (avec un parking d'environ 120 places voitures, proche de la saturation), est-ce que d'autres gares de la ligne seront traitées ? En gare de Cérons, la collectivité souhaite installer un abri vélos : il est proposé d'en discuter avec la Région et la Sncf.</p>	<p>La Région répond que différents parkings conséquents sont en service sur la majorité des gares de la ligne, comme à : St Médard d'Eyrans, Beautiran, Portets, Cérons, La Réole, Tonneins et Marmande, par exemple. Leur dimensionnement était cohérent lors de leur période de construction, même si depuis, la fréquentation TER a augmenté, provoquant des situations de sous-dimensionnement de certains parkings. La Région rencontrera sur le sujet « vélos » le Maire de Cérons, le 27/12/2018.</p>
<p>Françoise LECLERC, Fnaut / Usager</p>	<p>A Langon, depuis plusieurs années, il est demandé d'améliorer le fonctionnement général, ainsi que les conditions de sécurité et d'accessibilité. La zone bleue mise en place par la collectivité, aux abords de la gare de Langon, perturbe le fonctionnement plus général du site.</p>	<p>Depuis 2015, la Sncf et la Région sont prêtes à participer au projet. Il est indiqué qu'une réunion sur le PEM de Langon est organisée le 24/10/2018, à laquelle la Région se rendra.</p>
<p>Usager</p>	<p>La structuration du réseau de cars TransGironde permet une bonne complémentarité avec le réseau TER. Cependant, le coût du billet (2,70€) est identique, indépendamment de la distance parcourue.</p>	<p>La Région précise que les consignes transmises aux chauffeurs des cars est d'attendre le TER, si ce dernier est en retard. Le nouveau support Modalis, proposera un support unique, et sera l'occasion d'harmoniser les tarifs des liaisons en cars interurbaines, qui avant, étaient exploitées par les Départements, sur le périmètre des anciennes Régions (Limousin, Poitou-</p>

		Charentes et Aquitaine), et sont à présent gérées par la Région. Ensuite, les offres urbaines des Agglomérations pourront être intégrées au support Modalis, pour améliorer l'inter modalité globale.
<i>Accessibilité PMR</i>		
Usager	En gare de Langon, l'usager PMR, rencontre une chaîne de déplacements complexe : depuis le stationnement en voiture, bien éloigné de la gare, au train, en passant par le bâtiment voyageur, où les places PMR sont peu nombreuses.	La SNCF informe que des places dédiées aux PMR sont systématiquement réservées en gare, sur les parkings et dans les trains, pour les personnes en situation de handicap.
J-P SOULE, Maire de Cérons	Demande si la Sncf serait prête à étudier la mise en accessibilité de la passerelle de la gare, ou d'envisager la création d'une voirie pour répondre à cet enjeu d'accessibilité, des deux quais de la gare.	La SNCF répond que cette gare ne fait pas partie de la liste des gares prioritaires du Schéma d'Accessibilité Programmée Régional (Sd'Ap).
<i>Information voyageurs - Vie à bord/Accompagnement/Contrôle</i>		
Jérôme CAZARE, Usager	<p>Pendant les grèves, des actes de malveillance, notamment de la part de certains agents SNCF, ont entraîné plusieurs retards pour l'arrivée en gare de Bordeaux.</p> <p>Lors d'un récent incendie à proximité de la ligne, de cause exogène à la Sncf, l'information voyageur diffusée est jugée inadaptée, avec un seul message très succinct.</p>	<p>La SNCF précise que ces actes de malveillances sont minoritaires, ne pouvant nullement être considérés comme représentatifs d'un certain état d'esprit plus général.</p> <p>La SNCF est consciente que le dispositif d'information voyageurs présente encore des axes d'amélioration.</p> <p>La priorité est la sécurité des usagers, en évitant au maximum de stopper temporairement des trains hors des haltes et des gares. Pour améliorer le dispositif, la SNCF s'est récemment dotée d'un compte Twitter, avec dans le cadre du programme national, des agents qui échangent en direct avec les voyageurs.</p>

<i>Tarifification - Billettique</i>		
Jérôme CAZARE / Usager	<p>Le « geste commercial » de la SNCF relatif à la grève du 1^{er} semestre 2018 est davantage compris comme un remboursement des périodes où l'offre TER n'était pas satisfaisante, que d'une réelle compensation pour les usagers, qui ont subi les différents désagréments de la grève.</p> <p>Un autre usager regrette que cette démarche commerciale de la SNCF n'ait fait l'objet que d'une information via internet, avec aucun affichage en gare.</p> <p>De plus, un dédommagement davantage conséquent aurait été le bienvenu.</p>	<p>La SNCF a intitulé cette mesure comme « geste commercial », en l'ouvrant même aux clients qui ne l'étaient pas lors de la période des grèves de 2018.</p> <p>La diffusion de l'information sur le geste commercial a été multi supports, dont : presse, spot télévision, internet,</p> <p>La SNCF s'excuse pour les préjudices causés aux voyageurs. C'est notamment pour cette raison que le remboursement était de 50% du tarif théoriquement en vigueur, ce qui pour certains abonnés, en fonction de leur formule, peut aller jusqu'à un montant mensuel de l'abonnement à 0€.</p>
Usager	<p>Le taux de recouvrement des billets par rapport au prix réel du voyage est demandé.</p>	<p>La Région Nouvelle-Aquitaine explique que les usagers ne payent en moyenne que 26% du coût réel. En fonction de la fréquentation de la ligne TER, le taux de participation maximale en Nouvelle-Aquitaine est de 48%. Une grande majorité des coûts réels n'est donc pas répercutée dans le billet vendu.</p>
Usager	<p>Le Titre de courtoisie est compliqué à obtenir auprès de la SNCF, avec ensuite une régularisation difficile.</p>	<p>La SNCF va faire évoluer l'intitulé et faciliter le process de délivrance.</p>

Partie 4 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région

Demandeur	Nature de la demande	Réponse Région/SNCF
Mme/M. Lagorce	Bordeaux a développé ses activités tard en soirée (spectacles, resto, travail nocturne, retour de voyage avion ou covoiturage tardif...).	La Région, dans le cadre d'une étude visant à améliorer la desserte de l'étoile ferroviaire de Bordeaux, ambitionne de renforcer l'offre sur

	L'auto est le seul moyen nous permettant de rentrer dans le Sud Gironde après 21h10 (le samedi 20h39). Des trains supplémentaires seraient souhaitables.	plusieurs lignes périurbaines, dont Bordeaux-Langon (renforcement de la fréquence en heure de pointe, extension des plages de circulation...).
Mme Sarah Reve	Je souhaiterais savoir s'il était possible d'avoir un nouvel horaire au départ de Bordeaux en direction de Langon qui desservirait les mêmes gares que celui de 18h15 mais pour un horaire à 19h15. En effet avec les horaires de travail, beaucoup de salariés terminent à 18h et il est souvent impossible d'être à la Gare Saint Jean à 18h15. Il faut alors attendre 19h39.	L'axe Bordeaux-Agen est sollicité par plusieurs opérateurs : TGV, Intercités, Frêt et TER. Les capacités de l'infrastructure actuelle sont utilisées à leur maximum. Néanmoins, depuis 5 ans, l'évolution globale de l'offre de la ligne est de +8,6%.
Mme Fornt	Ligne Bordeaux/Agen : entre le Ter de 7 h 07 et celui de 9 h 15, il n'y a pas de trains. Le rajout d'un départ aux environs de 8 h répondrait aux souhaits d'usagers.	Pour les raisons techniques évoquées précédemment, il est complexe de rajouter des trains. La Région a conscience de cette demande, et poursuit les études pour tenter de renforcer l'offre à ce moment de la journée.
Mme/M. Revidon	Le nombre d'usagers en gare de Cadaujac ne cesse d'augmenter mais le nombre de desserte est très limité. Un horaire supplémentaire le soir serait à étudier (un arrêt à Cadaujac sur le Bordeaux-Langon de 18h39, par exemple).	La Sncf et la Région intègrent cette demande dans leurs programmes d'études, en complément des augmentations d'arrêts depuis 2002. A titre d'exemple, sur l'axe Bordeaux-Agen, en 16 ans, l'augmentation moyenne des arrêts est de + 45%.
Mme Fornt	Les retards sont fréquents et regrettables.	Il revient à SNCF, en sa qualité d'exploitant de veiller à la ponctualité de l'ensemble des trains. La Région est très vigilante sur cet aspect, avec l'application d'objectifs annuels et de sanctions financières s'ils ne sont pas atteints.
	J'utilise la ligne 47 matin et soir, je prends le train à la gare de Langon, hors cette gare dispose d'un minuscule parking, et les autres moyens de stationnement sont des parkings sauvages dans un sale état, le long des voies et le long de la voie rapide de Langon assez dangereux. Est-il prévu des	La collectivité, la Sncf et la Région travaillent actuellement sur le projet de rénovation du parking actuel. Dans un deuxième temps, à court terme et en complément, les

Mme Papineau	travaux pour créer un VRAI parking ? Ce matin je suis venue 30 min avant le départ de mon train, je n'ai pas pu trouver de place j'ai donc pris mon véhicule personnel, moins économique moins écologique au final bouchon circulation et j'en passe... Je vous remercie d'avance de votre réponse et j'espère que ma question pourra permettre de prendre des décisions et de trouver une solution adaptée. J'ai également contacté la mairie de Langon qui m'a répondu : <i>"Bonjour, Les terrains concernés et la décision appartiennent à la SNCF. La Communauté de Communes du Sud Gironde, présidée par le Maire de Langon, a donné son accord, comme la Région Nouvelle Aquitaine, pour participer au financement. Et elle relance régulièrement la SNCF !"</i>	partenaires devront également engager la démarche d'étude sur l'aménagement global d'un pôle d'échanges, pour améliorer la cohérence de l'ensemble des modes de transport.
Mme/M. Pezerat	Serait-il possible d'augmenter la capacité des trains Agen Bordeaux souvent bondés en arrivant en gare de Cérons, par exemple le 7h 31	Il revient à SNCF, en sa qualité d'exploitant de veiller à utiliser un nombre maximal de trains durant les périodes de pointe et d'adapter la composition des matériels roulants afin de garantir un service de qualité aux usagers.

Monsieur Renaud LAGRAVE précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités seront accessibles sur le site internet de la Région ainsi que le compte rendu du comité de ligne. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions.

Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs
Site de Bordeaux
Monsieur Adrien HORREBERGER
Responsable de Bassin de Mobilité Nord-Aquitaine.
Transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr
Tel : 05 57 57 80 62